



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation en Libye

Question au Gouvernement n° 1868

Texte de la question

SITUATION EN LIBYE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Thomas.

Mme Valérie Thomas. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, la situation s'est gravement détériorée en Libye. Nous assistons, depuis plusieurs mois et particulièrement depuis quelques jours, à une offensive de l'armée nationale libyenne, dirigée par le maréchal Haftar.

Sous couvert d'une opération visant à éliminer les groupes terroristes et criminels, il a entrepris de prendre position dans les régions autour de Tripoli. De violents combats avec ses rivaux du gouvernement d'union nationale auraient provoqué des dizaines de morts depuis jeudi et conduit au déplacement de plusieurs milliers de personnes.

Pourtant, plusieurs accords sur la tenue d'élections destinées à mettre fin à la période de transition, dont le dernier date du 28 février, avaient été trouvés, sous l'égide de l'ONU, entre ce chef militaire et le gouvernement d'union nationale dirigé par Fayez el-Sarraj.

La situation actuelle remet une nouvelle fois en cause le processus de stabilisation du pays. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a exhorté le maréchal Haftar à arrêter son offensive contre Tripoli, en rappelant qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Libye. Il appelle également toutes les parties à engager immédiatement le dialogue, afin de trouver une solution politique. La cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, en a fait de même.

Monsieur le ministre, la Libye est au cœur de nombreuses influences extérieures, qui s'opposent et qui favorisent un statu quo mortifère. Elle est aussi un refuge pour les groupes extrêmes. Elle est, enfin, l'une des clefs de la sécurité au Sahel. Face à cette situation dangereuse et explosive pour la région, pouvez-vous nous informer sur les dernières évolutions en Libye et sur les initiatives que la France pourrait prendre ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe MODEM.)

M. Jean Lassalle. Qu'on leur envoie LCP !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Madame la députée, les dernières informations ne sont pas réjouissantes : les combats autour de Tripoli se poursuivent, des dizaines de morts sont à déplorer et une confrontation plus grave peut être redoutée. Face à cette situation, nous devons prendre trois engagements.

D'abord, il faut aboutir à un cessez-le-feu le plus vite possible. Cette demande s'adresse aux deux parties, au maréchal Haftar comme au Premier ministre Sarraj. Le Président de la République s'est entretenu hier avec le Premier ministre Sarraj avec cet objectif.

Ensuite, le dialogue doit reprendre. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il y avait eu un accord entre les deux parties à Abu Dhabi il y a quelques jours, permettant d'assurer la transition avant la tenue d'élections politiques. Cet accord a été rompu. Il faut donc rétablir le dialogue sur les bases de l'accord d'Abu Dhabi et sous la responsabilité des Nations unies et de M. Salamé, représentant de M. Guterres sur place.

Enfin, il faut tracer la perspective d'un règlement politique, car il n'y aura pas de solution militaire dans ce pays. Ce règlement, dont les contours sont à peu près connus par les uns et par les autres, repose sur la tenue d'élections, présidentielle et législatives, avant la fin de l'année.

Ce pays est essentiel pour notre sécurité, pour la stabilité en Méditerranée et pour la maîtrise des migrations. Depuis 2014, et en fait depuis 2011, il souffre de l'absence de volonté politique de résoudre la crise. Le refus du débat et de la solution politique a entraîné l'instabilité, et non l'inverse. Il importe donc que les parties prenantes se réunissent, sous l'égide des Nations unies, pour aboutir à ce résultat politique : la France milite en ce sens dans ses échanges avec les uns et les autres. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Thomas](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1868

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 avril 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 avril 2019](#)